

CATÉGORIE DE PERMIS

1. TYPE DE BÂTIMENT

- Résidentiel (3 logements et moins)
- Résidence de tourisme
- Commercial (inclut multifamiliale 4 logements et +)
- Industriel
- Institutionnel
- Agricole
- Abris sommaire (Refuge)

2. TYPE(S) DE PERMIS DEMANDÉ(S)

- Nouveau bâtiment principal
- Nouveau bâtiment complémentaire
 - Garage
 - Remise
 - Autre :
- Ouvrage de captage des eaux souterraines (puits)

LOCALISATION DES TRAVAUX

ADRESSE			
CADASTRE (LOTS)			
ZONE AGRICOLE	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Zonage / Numéro de Zone	
ZONE PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

NOM DU PROPRIÉTAIRE			
ADRESSE			
VILLE, PROVINCE		CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE (cochez préférence)	<input type="checkbox"/> Res :	<input type="checkbox"/> Bur :	<input type="checkbox"/> Cell :

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT*

Cochez cette case si même que propriétaire

***N.B. Si vous faites les démarches pour et au nom du propriétaire, le ou la propriétaire doit signer le formulaire de procuration à cet effet.**

NOM			
ADRESSE			
VILLE, PROVINCE		CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE (cochez préférence)	<input type="checkbox"/> Res :	<input type="checkbox"/> Bur :	<input type="checkbox"/> Cell :

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Cochez cette case si travaux effectués par le propriétaire

NOM DE L'ENTREPRISE			
RESPONSABLE	No RBQ :		
ADRESSE			
VILLE, PROVINCE		CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE	Bur :	Poste :	Cell :

NATURE DES TRAVAUX EFFECTUÉS

MATÉRIAUX UTILISÉS

Type de revêtement mural	
Type de revêtement de toiture	

ÉCHÉANCIER ET COÛTS DES TRAVAUX

DATE PRÉVUE DU DÉBUT TRAVAUX		DATE PRÉVUE DE LA FIN DES TRAVAUX	
VALEUR ESTIMÉE DES TRAVAUX			

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA VILLE

MARGES ET SUPERFICIE	SELON RÈGLEMENT	PROJETÉ	ET/ OU	EXISTANT
Marge de recul de la ligne de la rue (borne)		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m
Marge de recul latérale droite		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m
Marge de recul latérale gauche		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m
Marge de recul latérale sommation		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m
Marge de recul arrière		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m		<input type="checkbox"/> p / <input type="checkbox"/> m
Superficie du terrain		<input type="checkbox"/> p ² / <input type="checkbox"/> m ²		<input type="checkbox"/> p ² / <input type="checkbox"/> m ²
Superficie de la construction		<input type="checkbox"/> p ² / <input type="checkbox"/> m ²		<input type="checkbox"/> p ² / <input type="checkbox"/> m ²

PLANS ET/OU DOCUMENTS À ANNEXER

- Croquis (hauteur, largeur, élévation)
 Plan de planchers
 Certificat de localisation
 Croquis (localisation vue en plan)
 Plans à l'échelle (2)

DOCUMENTS REQUIS ET RENSEIGNEMENTS

- Un (1) exemplaire des plans de construction, **À L'ÉCHELLE**, des travaux à exécuter incluant :
- ✓ le plan de chacun des niveaux projetés ;
 - ✓ les quatre (4) élévations ;
 - ✓ pour chacune des pièces, indiquer l'usage prévu ;
- Un (1) plan d'implantation du ou des bâtiment(s) projeté(s), incluant les porte-à-faux et les fenêtres en saillies ; Et, assurez-vous que tous les documents suivants accompagnent votre plan d'implantation :
- ✓ L'identification cadastrale du terrain, ses dimensions et sa superficie ;
 - ✓ La distance entre tout cours d'eau ou lac et le ou les bâtiment(s) projeté(s) ;
 - ✓ La localisation et les dimensions des bâtiments existants et projetés (cabanon, remise de jardin, serre, garage, maison, etc.) ;
 - ✓ La localisation et les dimensions des constructions accessoires (galerie, escalier extérieur, etc.) ;
 - ✓ Les distances entre les bâtiments et les lignes de terrain ;
 - ✓ La localisation de l'entrée charretière, des accès véhiculaires ainsi que des aires de stationnement.
- Une preuve que le terrain sur lequel doit être érigée la construction est la propriété du demandeur, si le demandeur a acquis ce terrain dans un délai inférieur à un (1) an.

NB; Tout propriétaire doit installer le nombre de clapets anti-retour requis, de façon à éviter tout dégât d'eau. (Règlement R603-2014, article 24)

EXTRAIT DU RÈGLEMENT SUR LE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES Q-2, R.6

Celui qui a aménagé ou approfondi un ouvrage de captage doit, dans les 30 jours qui suivent la fin des travaux, rédiger un rapport, conformément au modèle de présentation fourni par le ministre du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, contenant les renseignements énumérés à l'annexe I (rapport de forage). Le rapport doit attester la conformité des travaux avec les normes prévues au présent règlement.

TARIFICATION [Règlement R604-2014]

Construction d'un bâtiment principal	
Résidentiel (3 logements et moins) et résidence de tourisme	450\$
Résidentiel multifamilial (4 logements et plus)	150\$ + 2\$ du mètre carré de superficie totale de plancher
Autres usages que résidentiel	200\$+ 2\$ du mètre carré de superficie totale de plancher
Construction d'un bâtiment complémentaire	
Résidentiel	60\$
Autres usages que résidentiel	120\$
Ouvrage de captage des eaux souterraines (puits)	50\$

SIGNATURE

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions de la présente demande de permis doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci. N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction sans l'obtention d'un permis.

Signature : _____ Date _____

Nom : _____